Mercredi 5 Juillet 1922. — N° 76. TELÉPHONE 52 62me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 13.50)
ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)
Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Nouvelles du jour

A la Chambre française, le député communiste Vaillant-Couturier attaque violemment M. Poincaré. Il lui reproche d'avoir quitté Paris en 1914 et de porter une part des responsabilités de la guerre.

— MAXIMILIEN HARDEN, le rédacteur de la « Zukunft », qui habite Grunewald-Berlin, a été attaqué lundi soir à 20 h. 30, sur le chemin conduisant àson domicile, par deux individus armés de matraques, qui le blessèrent grièvement.

La victime put encore se rendre à son domicile, mais perdit connaissance peu après. Harden a reçu cinq coups violents à la tête. Ses blessures sont graves ; il a été transporté d'urgence dans une clinique.

Le nom de Harden était inscrit dans les listes noires de l'audacieuse réaction allemande. Ancien partisan du régime impérial, Harden avait évolué vers une politique relativement francophile. Les monarchistes reprochent au fameux publiciste le même crime qu'à Rathenau.

L'attentat contre Harden a été commis par deux agresseurs : le fonctionnaire Herbert Weizhardt, qui a été arrêté et le commerçant Walther Ankermann, encore en fuite. C'est ce dernier qui a asséné les coups de matraque.

— La Conférence de La Haye ne peut adhérer aux propositions soviétistes Litvinof et consorts. On attend Krassine pour jeudi.

— Les rebelles résistent toujours à Dublin tout en s'affaiblissant. Depuis le début de la présente émeute, on compte dans la capitale de l'île sanglante, 60 tués et plus de 200 blessés.

— Le Reichrat a adopté le projet de loi sur la protection de la République par 48 voix contre 18 et celui d'amnistie par 55 voix contre 11.

L'origine des croissants.

Voici quelle est l'origine des excellents petits pains au beurre désignés sous le nom de croissants.

En 1526, les Turcs assiégeaient Vienne, et, ne pouvant la prendre d'assaut, décidaient de miner les murs de la ville impériale et de les faire sauter.

Le projet fut mis à exécution ,mais, au moment où les trous de mine allaient être terminés, tout fut découvert et Vienne fut sauvée.

L'alarme avait été donnée par des mitrons, dont les fours, à cette époque, se trouvaient placés sous les fortifications de la ville. En pétrissant leur pâte, ils avaient entendu les coups de pioche des assiégeants.

Pour célébrer cet événement, les boulangers viennois donnèrent à leurs petits pains la forme de l'emblème turc.

BOUTADE

Celui qui montre trop souvent sa femme et sa bourse s'expose à ce qu'on les lui emprunte.

(Franklin).

Le moyen et le petit commerce

(Article retardé)

Les tribulations qui atteignent nos moyens et petits commerçants sont de nos jours particulièrement graves tant au point de vue social qu'économique. A côté de la rivalité efficace que leur font les coopératives de consommation et les grands magasins, ils se sont heurtés, depuis l'armistice, à des difficultés spéciales. Il est utile d'en exprimer les plus saillantes et d'essayer de trouver les moyens les plus aptes à les faire disparaître ou, si cela n'est pas possible complètement, d'en atténuer au moins les effets nuisibles à cetteclasse d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Une frénésie d'achats avait ouvert l'ère de la paix. Les détaillants voyaient avec jubilation les rayons de leurs magasins se vider pour satisfaire une clientèle insatiable et nombreuse qui avait été soumise au régime des restrictions légales pendant quarante-quatre mois. Les fournisseurs du moyen et petit commerce assaillis de commandes au-delà de leurs disponibilités — rendant la demande plus forte que l'offre — conscients de leurs forces, devinrent difficiles et souvent arrogants ; ils imposèrent leur qualités, leurs délais de payement et de livraison, ainsi que leurs prix.

Ce dévergondage des achats grisa les commerçants imprudents qui, sans prendre en considération que l'anomalie de cette crise de consommation du public ne durerait pas toujours, accumulèrent leurs achats auprès de leurs fournisseurs bien plus que leurs capacités financières le leur permettaient.

Le contre-coup se fit sentir avec beaucoup d'acuité. Lorsqu'ils établirent l'inventaire des ordres passés ou en cours d'exécution, des marchandises débordant de leurs rayons, tandis que le client désertait leurs magasins, demandait et provoquait, par son abstention volontaire d'acheter, la baisse des prix, aidé en la circonstance par les banques et l'Etat, les commerçants esseulés, désemparés se trouvèrent dans des situations des plus compromettantes. Plusieurs d'entre eux tombèrent sous le coup de la faillite.

Or, beaucoup de détaillants ne s'étaient inspirés dans la directive de leurs achats et de leurs ventes, dans la période de survente que de leur esprit de lucre. A l'instar de certains fournisseurs, ils élevaient leurs prix d'un jour à l'autre, exaspérant la clientèle. Aussi, le mercantilisme de quelques-uns avaient engendré la vague de baisse — baisse très relative — et jeté le discrédit général sur les personnes faisant le commerce de détail.

Nous les voyons, aujourd'hui, aux prises avec des difficultés sans nombre, tant financières et commerciales que sociales, sans élan et sans ressort moral. Et pourtant, ce n'est pas dans une passivité morbide, en face de leur malheur qu'ils trouveront la renaissance de leur activité normale, mais dans une étude loyale des causes génératrices de leur mauvaise situation et dans l'application effective des moyens pratiques propres à les sortir de leur marasme économique.

Toute cette phase de la crise professionnelle du commerce de détail met en relief d'une façon saisissante le manque d'organisation et de prévoyance de cette catégorie sociale.

Dans la période de prospérité, nous les avons vus s'épier et se jalouser à qui mieux mieux, sans aucun lien de solidarité quelconque, entre eux. Chacun allait son chemin, rusant au plus malin, heureux de faire une niche au collègue, surenchérissant les uns sur les autres dans leurs demandes d'achats aux fournisseurs, sans discernement, ni réflexion. Vienne la période de mévente, nous les voyons se déchirer, se décrier réciproquement.

Cette désorganisation professionnelle n'est-elle pas une des causes principales de la mauvaise situation présente ? L'évolution commerciale marche depuis un siècle, avec succès, vers la concentration économique. Le commerce de détail, s'il veut ne pas se condamner à vivoter misérablement, doit en tenir compte et se diriger sans retard dans cette voie.

Sans parler d'une coopération qui leur permettrait de s'entendre pour vendre leurs produits en commun et se procurer de bons débouchés non seulement sur leur marché intérieur, mais même à l'exportation, il est, pour eux, d'une nécessité vitale à ce qu'ils **se groupent par catégories de commerce pour acheter en commun et avoir un plus large crédit en banque.** Il faut qu'ils lient ces groupements en une fédération de toutes les branches commerciales pour défendre les intérêts généraux des détaillants, auprès de l'Etat, des municipalités et du public. Par leurs achats en commun — où ils n'aliéneront qu'une partie de leur indépendance — ils trouveront auprès de leurs fournisseurs des prix plus avantageux qu'isolément — similaires à ceux faits aux grossistes, — ils pourront contrôler l'état du marché, faire pression auprès des banques, auprès des transporteurs, réaliser d'importantes économies sur leurs frais généraux, économies qui leur permettront de vendre à des prix abordables au grand public.

Il faut que chacun fasse litière de ce vieux préjugé trop longtemps enraciné dans les mœurs commerciales des moyens et petits commerçants, préjugé qui veut que chacun reste chez soi, gardant secrètement ses moyens d'action, ne parlant à personne de ce qu'il fait de peur de rendre service à un concurrent. On perd ainsi, par l'absence d'une entente commune, beaucoup plus qu'on ne gagne par ce calcul égoïste. Les efforts isolés que chacun exécute, s'ils étaient non plus dispersés, mais coordonnés, quels résultats merveilleux ne produiraient-ils pas ? Plus de prévoyance, plus de clairvoyance, plus de progrès ne résulterait-il pas d'une discipline collective professionnelle, étant donné que la somme d'expériences acquises par chacun serait mise au service de la masse des moyens et petits commerçants ?

E. A.

A BEX

Festival Lecomte et Tir cantonal. — Les journaux de Bex donnent des comptes rendus complets de ce qu'ils appellent l'inoubliable journée du 2 juillet : festival Lecomte, exercice des tireurs des sociétés des Cordons « Bleu », « Rose et Bleu » et « Vert et Blanc ». Une superbe chane d'étain avec dédicace et une corbeille de fleurs ont été offertes à M. Lecomte. Nous avons omis lundi de citer parmi les discours, celui de M. Kœhler, président de l'Union instrumentale de Bex.

Le 38me tir cantonal vaudois — et en quelque sorte le tir fédéral romand décentralisé — s'ouvrira vendredi 7 juillet pour se terminer le 18. La journée officielle où prendront la parole M. le conseiller fédéral Chuard et M. Bujard, président du gouvernement vaudois, est fixée au jeudi 13.

La journée valaisanne sera le mardi 11 juillet. M. le colonel Grosselin et un représentant de l'Etat du Valais prononceront des discours. La fanfare de Lavey et l'« Agaunoise » seront les musiques de fête de la journée valaisanne.

M. le conseillr national Chamorel, président du Tir cantonal, fera le discours de réception le jour de l'ouverture.

C'est la première fois qu'un tir cantonal a été organisé à Bex. Aigle en avait organisé trois. Le dernier avait eu lieu à Nyon en 1906 et le premier à Lausanne en 1825.

N'oublions pas nos propres compatriotes dans le besoin

Ces derniers temps, nos membres nous ont communiqué plusieurs lettres et imprimés par lesquels des institutions philanthropiques de l'étranger demandaient une aide financière. Le besoin est certainement grand, en Allemagne et en Autriche surtout, et nous ne voulons aucunement prendre position contre ces demandes de secours.

Mais nous voudrions profiter de l'occasion pour rappeler à notre population combien de

---

Feuilleton du « Confédéré » 27

Au Pays du Soleil

par

MAURICE CHARVOZ

Un homme à la face rubiconde, au nez bourgeonné, nous indique la route à suivre pour nous rendre en ville. Nous arrivons à une vaste place nue, ensoleillée, où, sous des platanes manchots, des vieux, des vieilles, épaves humaines, sont assis, lézardant, moitié endormis. Des vestiges d'anciennes fortifications gardent l'entrée de la ville. Une porte ouverte entre deux tours encore solides laisse pénétrer dans des ruelles commerçantes, puant l'alcool et l'ail, accidentées et tortueuses, vrais boyaux aux trottoirs étroits, aux maisons basses trouées de corridors sans lumière. Partout s'étalent, sur les façades, des enseignes de marchands de vin et d'huile d'olives, produits du pays, parmi d'autres enseignes variées, communes à toutes les villes.

Les jeunes femmes y sont généralement belles avec leur abondante chevelure noire, leurs sourcils de charbon, leurs yeux de feu, leur petites dents blanches, leur poitrine arrondie, leur voix sonore qui résonne comme une musique. On dit qu'elles présentent trois types bien caractéristiques, bien différenciés, grec, romain et arabe. A quelques exceptions près, je n'ai rien constaté de pareil : il me semble plutôt que le type de l'Arlésienne est fixé, formé d'un mélange de ces trois races, avec prédominance des caractères romains, adoucis. Les jeunes filles ne portent guère plus la mode illustrée par Mireille. Par contre, les vieilles femmes, dont quelques-unes conservent encore un certain charme du regard, ont la tête ornée de la jolie coiffe blanche, les épaules recouvertes du foulard ajouré brodé si artistiquement.

La ville est, au point de vue archéologique, extrêmement intéressante, parce que toute pleine de monuments historiques. Signalons, à la hâte, le palais de Constantin, en contre bas, au bord du Rhône. Ces vastes ruines assez bien conservées étaient, parait-il, la demeure de cet empereur romain qui, païen lui-même, mais adroit politicien, réussit à fonder la politique du christianisme sur le trône impérial, mais qui fut pourtant impuissant à imposer à Arles le nom de Constantina dont il voulait la doter. Le Musée lapidaire renferme des trésors de la statuaire antique. L'amphithéâtre avec ses hautes colonnes en marbre, les Arènes, immenses et bien conservées, donnent l'idée de l'importance de la ville au temps des Romains. Elle a certainement dû être très peuplée. Tout un monde bruyant devait assister aux combats des fauves et des gladiateurs. En parcourant ces vastes gradins, vides aujourd'hui, en montant, en descendant ces larges escaliers, l'évocation d'un passé de puissance et de gloire rappelle à l'esprit la vie tumultueuse comme les mœurs si différentes des nôtres de ces temps anciens à jamais disparus. La ville actuelle, malgré ses 30,000 habitants n'apparaît plus qu'une pâle survivance, qu'une pauvre petite cité dégénérée, endormie sur de glorieux débris du passé.

Pendant que nous en sommes aux vieilles choses, n'oublions pas les Aliscans : ils méritent notre attention. A l'ombre de vieux arbres, aux bras immenses, qui bordent une longue et large vallée, dans une atmosphère de mystère et de paix, s'alignent sur le sol, à gauche et à droite, d'innombrables tombeaux. Ces sarcophages en pierre sont faits de deux pièces, l'une en creux, est le cercueil aux parois épaisses, sur lesquelles on déchiffre, parfois avec peine, des initiales, des insignes et même des noms. Au-dessus, l'autre sert de couvert, lourde pièce taillée, aux angles relevés, le milieu en arête, comme un toit. Cette série de mausolées, à ce qu'il nous a paru, date très probablement des premiers temps du christianisme, alors que la religion nouvelle pénétrait en Gaule et commençait à l'envahir... La longue allée funéraire, qui inspire un sentiment de respect vraiment religieux, aboutit aux ruines imposantes et fort bien conservées d'un ancien temple chrétien ou peut-être christianisé. Dans ces nefs sombres, aux murs nus, ne demeure plus aucun dieu. Seul le visiteur fait encore retentir ces voûtes de l'écho de ses pas sur les dalles sacrées. Les prêtres ont fui ces demeures où ne s'élèvent plus d'autels, où ne se récoltent plus d'offrandes, où les hommes ne vont plus plier leurs genoux. Les curieux demandent en vain au gardien ignorant, incapable de claires réponses, quels ont été les croyants qui ont prié et chanté des hymnes dans ces lieux désormais abandonnés et déserts.

Dans les flancs du temple, au fond d'une petite chapelle, un cercueil en plomb, recouvert d'une grille, laisse voir des ossements humains, très anciens, dont quelques-uns tombent en poussière. Au-dessus, nous lisons des vers latins très beaux, quoique païens, exprimant la poignante douleur, toute l'amère désolation d'un père et d'une mère dont l'adorable fille est morte à 17 ans ! Eternel drame de la vie... Quels que soient les dieux qu'il adore, quels que soient ses appels et ses larmes, l'homme doit se résoudre à subir les atroces coups du sort, à voir s'éteindre ceux qu'il aime, jusqu'au jour où, lui aussi, disparaitra dans le gouffre du silence éternel d'où ne remonte aucune voix...

Avant de quitter Arles, il faut au moins saluer le monument du grand poète du Midi, le génial fondateur du félibrige. Sa statue se dresse sur une petite place ombragée, à peu près au centre de la ville. Le félibre est debout, dans son habituel mouvement de marche, la canne à la main, le chef couvert du feutre à larges bords, la barbe en pointe, le regard perdu dans une mystérieuse rêverie.

misères il y a encore à soulager chez nous. Nous songeons en particulier aux organisations s'occupant de soutenir des sanatoria populaires et les colonies de vacances. Que ceux qui ne sont pas au courant lisent l'appel que l'organisation des « Colonies de vacances de Zurich », qui fait partie de l'institution « Pro-Juventute » en faveur des enfants suisses dans le besoin, vient de lancer, qu'ils étudient les rapports d'institutions semblables et qu'en faisant leur distribution à ceux qui méritent leur aide ils n'oublient pas nos propres compatriotes qui devraient nous toucher de plus près.

(Comm.). « Semaine Suisse ».

Propos féminins

L'énergie féminine

L'énergie et la volonté ne sont pas la même chose, bien que celle-ci ressemble beaucoup à celle-là surtout dans le langage usuel.

L'énergie est une propriété plutôt physique.

La volonté est une qualité morale.

L'énergie est un principe universel. On la trouve dans la nature entière, animale, végétale et même minérale et inconsciente.

La volonté n'existe que là où il y a conscience, c'est-à-dire qu'elle nous appartient surtout, à nous autres êtres humains, bien que nous la partagions, dans une moindre mesure, avec nos frères inférieurs, les animaux.

Tout ce qui exalte la nature humaine, l'enthousiasme, l'ivresse intellectuelle sont des sources d'énergie. Dans la volonté toujours tendue vers de plus grands efforts, vers de plus hautes difficultés, on voit la beauté même du monde.

Celles d'entre nous qui savent se discipliner, exiger d'elles-mêmes la plus grande somme d'efforts, comprennent et exécutent une pensée supérieure. Elles écoutent la voix de l'idéal. Elles exécutent la consigne mystérieuse qui, du fond de l'éternel inconnu, nous enjoint de nous élever toujours plus haut.

Les autres ,les indolentes, les oisives et les lâches qui ne cultivent pas leur énergie, restent des inutiles, des esclaves morales. C'est le dur fouet de la nécessité qui les forcera à mettre en œuvre ce qu'elles ont en elles.

Les mots : énergie, volonté ne signifient pas indiscipline, indépendance. C'est même bien rare qu'ils en soient synonymes. Etant donné l'enchaînement des multiples obligations qui constituent notre vie, l'état social, les formidables lois sous lesquelles nous courbe notre condition même de femmes, nous pouvons affirmer que notre énergie et notre volonté ne sont indispensables et ne s'exercent le plus fortement, le plus utilement, le plus fréquemment que dans l'obéissance. Car il faut, en général, beaucoup plus de volonté pour obéir que pour commander. — Je prends le mot obéir simplement au sens où nous l'entendons à l'égard de nos maris ou de nos pères et mères.

Parmi tous nos devoirs, il en est un qu'il nous est facile de remplir : c'est celui de la gaîté. Et le meilleur serait d'appliquer notre énergie à ces qualités de bonne grâce, de douceur, de bonne, de silencieuse sagesse qui nous incombent et dont nous n'acceptons pas assez volontiers la loi.

Vivons notre vie, vivons-là fièrement, énergiquement, en plénitude et en beauté.

Goûtons la joie de l'énergie dans notre labeur quotidien, soit à l'atelier, au bureau, à la maison, dans nos travaux domestiques, dans nos plaisirs, même, dans la danse, dans nos sports.

L'énergie c'est de la vie. L'énergie dirigée par la volonté, c'est toute la vie.

Orphélia.

Comment les aristos conçoivent la liberté de la presse dans le pays de la ... „Liberté de Fribourg"

Sous le titre : « Une brutale agression », nous lisons dans l'« Indépendant » du 1er juillet :

L'« Indépendant » a publié, le 14 juin, un article sur la fête sportive du Régiment 7. Il émettait, en toute indépendance, de fort judicieuses remarques reflétant l'opinion générale et cela dans les limites de la liberté de la Presse. M. le lieutenant-colonel Roger de Diesbach, député au Grand Conseil, qui avait accueilli sans esclandre des observations analogues de la part des « Freiburger Nachrichten » ne trouva pas cette fois-ci la mise au point de son goût.

Se sentant visé, il proféra des menaces à l'égard de notre rédacteur, M. Brasey, affirmant à qui voulait l'entendre qu'il les mettrait à exécution à la première occasion. Or, mercredi dernier, à midi moins dix, à la rue de Lausanne, M. Diesbach aborda M. Brasey, lui demanda s'il endossait la responsabilité de l'article en question et, sur la réponse affirmative, il se permit d'en venir grossièrement aux voies de fait.

Nous protestons énergiquement contre de pareils procédés et nous estimons que la liberté de critique dans un journal doit être sauvegardée et respectée ; du reste, l'article incriminé ne contenait aucune attaque à l'égard de M. le colonel Diesbach et ne visait que son activité publique.

Notre rédacteur a déposé une plainte à la préfecture et demandera que justice soit faite aux fins de protéger tout citoyen contre le retour de si brutales agressions.

Le Comité de rédaction de l'« Indépendant».

De nombreuses protestations s'élèvent dans divers milieux politiques contre le peu noble exploit du patricien fribourgeois.

VALAIS

L'Aigle-Ollon-Monthey. — Le compte d'exploitation du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey accuse, pour l'exercice 1921, un boni de fr. 20,291.97, sur un total de recettes de fr. 153,600.52 (fr. 24,228.18 en 1920). Les voyageurs ont produit fr. 121,270.61 ; les bagages, animaux, marchandises, fr. 30,905.51. Le service des emprunts a exigé fr. 111,964.25 et l'intérêt des dettes courantes fr. 1179 fr. L'exercice laisse un déficit de fr. 14,772.03, qui porte à fr. 99,851.28 le solde passif à fin 1921, reporté à compte nouveau. La situation ne semble pas vouloir s'améliorer et l'on prévoit la nécessité d'une réorganisation financière. Les disponibilités et les ressources en perspective n'ont pas permis de payer les coupons arriérés du premier emprunt. La compagnie a dû faire appel comme précédemment aux communes d'Aigle, d'Ollon et de Monthey pour avancer la somme nécessaire au règlement de l'intérêt du second emprunt de 3000 fr.

Le compte de reconstitution s'élève à fr. 1,164,646.22 ; les dépenses à amortir à fr. 183,317.50 ; le capital social (300 actions de première classe et 576 actions de seconde classe) est de 468,000 fr. ; les emprunts consolidés s'élèvent à fr. 753,000 ; les dettes courantes à fr. 159,287.47 ; le fonds de renouvellement à fr. 115,595.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie, réunie à Monthey, à laquelle assistait 19 actionnaires représentant 538 actions donnant droit à 474 voix, a approuvé les comptes de l'exercice 1921, en a donné décharge au conseil d'administration ainsi qu'aux contrôleurs ; elle a réélu M. Samuel Amiguet-Mérinat comme administrateur pour une nouvelle période de six ans et confirmé MM. Th. Exhenry, à Monthey ; H. Perrier, à Ollon, et A. Jeanneret, à Aigle, comme vérificateurs des comptes pour 1922.

Le conseil d'administration est ainsi composé : MM. S. Amiguet, à Ollon, président ; L. Martin, avocat, à Monthey, vice-président ; A. Gilliéron, préposé à Aigle ; M. Delacoste, avocat, à Monthey ; A. Genillard, notaire, à Aigle ; Alphonse Dubuis ; F. Porchet, représentant du canton de Vaud ; A Martin, préfet, représentant de l'Etat du Valais ; Emile Bonnard, syndic d'Aigle ; A. Greyloz, représentant d'Ollon et Dr H. Galetti, représentant de Collombey-Muraz.

Le Conseil de direction est formé de MM. Amiguet, à Ollon, président ; L. Martin, à Monthey, vice-président, et A. Gilliéron, à Aigle. Le chef d'exploitation est M. J. Petitmermet, à Aigle.

C. F. F. — En séance du 30 juin, le Conseil du 1er arrondissement des C. F. F. a nommé M. l'ancien conseiller national Maurice Pellissier à St-Maurice, président du dit Conseil, en remplacement de M. A. Thélin, conseiller d'Etat à Lausanne, décédé. M. Pellissier fait partie de ce Conseil d'administration depuis la nationalisation des chemins de fer.

M. Simon, conseiller d'Etat, à Lausanne, est nommé vice-président.

Rhône navigable et niveau du Léman. — Sous la présidence de M. Chuard, a eu lieu au Palais fédéral une conférence touchant les divers aspects du problème de la navigation sur le Rhône et celui de la régularisation du lac Léman, questions inséparables l'une de l'autre. Ont pris part à la conférence, outre les représentants des départements intéressés, MM. de Meuron, Simon, Autran, Collet et Delacoste, délégués à l'Association franco-suisse du Haut-Rhône, ainsi que MM. Fricker, Kuntschen et Perrenoud, représentants des cantons riverains de Vaud, du Valais et de Genève.

La conférence a donné en principe son adhésion à une augmentation de l'amplitude des variations de niveau du lac Léman, sous réserve des garanties permettant de sauvegarder les intérêts des riverains et à condition que la France, de son côté, contribue à une solution satisfaisante du problème. Les décisions prises permettront de reprendre prochainement avec la France les négociations, qui avaient été arrêtées à la suite de la conférence du 25 février 1919.

VEX-LES MAYENS. — L'entretien de la route. — On nous écrit :

L'animation grandit de jour en jour dans la jolie station des Mayens qui voit affluer rapidement sa population estivale. La saison s'annonce belle pour là-haut, les chalets sont très recherchés et même de tout petits mazots trouvent des occupants.

Eparpillés sur une vaste étendue d'environ 600 hectares, les chalets et les hôtels des Mayens sont habités durant l'été par plus de 2000 personnes du pays ou du dehors. La population sédunoise en constitue le contingent principal.

Ces Mayens sont pour l'été un séjour idyllique. Est-il nécessaire de vanter l'air salubre du site, ses magnifiques ombrages, les occasions de promenade le long du bisse et dans les montagnes et pâturages voisins ?

Tous les agréments sont réunis dans cette Thébaïde forestière où l'on peut goûter des heures délicieuses de calme et de repos parfait, tranquillité si nécessaire pour reposer les nerfs fatigués des citadins !

La route Vex-les Mayens, dont le tracé est très pittoresque, offre l'avantage aux voyageurs de pouvoir monter en voiture ou en auto jusqu'au milieu des Mayens et de gagner la belle alpe de Thyon le plus aisément du monde.

En parcourant la route de Vex aux Mayens, on peut admirer, avec la plus grande facilité, les belles montagnes du fond de la vallée d'Hérens : la fière et superbe Dent Blanche, les Dents de Veisivi, la coulée du glacier de Ferpècle. Le panorama de la vallée d'Hérens est d'une ravissante beauté. La route des Mayens gravit le coteau en traversant des bois de mélèzes où l'on peut voir des arbres mesurant sept mètres de circonférence.

Malheureusement, cette route très pratiquée parce qu'elle aboutit à une des principales stations du canton, est dans un état d'entretien pitoyable. La cunette n'a pas été nettoyée depuis plusieurs années et les eaux d'arrosage coulent dans des ornières qui ont 30 à 40 centimètres de profondeur. Des mauvaises langues prétendent que le directeur a suffisamment gagné d'argent dans les travaux de chômage et qu'ainsi il se désintéresse par trop de l'entretien de la route. Ou bien veut-on attendre qu'il ait le loisir lui-même pour effectuer tout le travail en retard et enlever l'occasion à d'autres ouvriers nécessiteux de gagner des journées ?

Les contribuables forains ont payé à la commune 9000 fr. d'impôt et les domiciliés 16,000 francs. Nous aimerions voir l'administration communale appliquer les impôts d'une façon plus équitable. Ce n'est pas en taillant des traitements injustifiés envers et contre la volonté populaire que notre commune fera des progrès.

Comment a-t-on appliqué les 300 fr. votés par le Grand Conseil pour l'entretien de cette route ?

Amis de la belle nature et des sports qu'elle suscite, venez visiter la station des Mayens et en parcourant la route qui y conduit de Vex, vous pourrez vous rendre compte que les critiques que nous avons articulées ci-dessus ne sont que trop fondées. Des contribuables.

Le Viège-Zermatt en 1921. — Le compte d'exploitation du chemin de fer à voie étroite de Viège à Zermatt accuse pour le 34me exercice de l'entreprise (1921) un boni de 265,061 francs (1920 : 117,604) sur un total de recettes de 696,848 fr. Les voyageurs ont produit 527,972 fr. en augmentation de 178,396 fr. sur l'année précédente.

L'année 1921 a été marquée pour le Viège-Zermatt par plusieurs événements d'une importance capitale : la reprise, dès le 1er janvier 1921, de l'exploitation de la ligne, faite jusqu'ici par les C. F. F. ; le contrat avec la Compagnie du Gornergrat plaçant les deux entreprises sous une direction commune ; l'assainissement financier, qui déploiera ses effets en 1922 ; la reconstruction, sur une longueur de 300 mètres, de la ligne détruite le 24 septembre 1920 ; la reprise normale du tourisme. La reconstruction de la ligne détruite s'est faite dans des conditions favorables grâce à un hiver et à un printemps exceptionnellement beau et à l'excellente organisation des chantiers de l'entreprise. La dépense évaluée par les C. F. F. à 235,000 fr. s'est élevée, y compris la correction de la Viège, à 179,032 francs. La Confédération donne un subside de 40,000 fr.

L'exploitation en commun du Viège-Zermatt et du Gornergrat sous une même direction, a présenté de tels avantages que le contrat, fait pour l'année 1921, a été prolongé de trois ans.

Réunie à Lausanne, samedi 1er juillet, sous la présidence de M. Ferdinand Charrière de Sévery, président du conseil d'administration, l'assemblée ordinaire des actionnaires à laquelle 21 actionnaires, représentant 5540 actions, a approuvé les comptes et le bilan au 31 décembre 1921, donné décharge aux administrateurs et aux contrôleurs.

Le Conseil d'administration est composé de MM. F. Charrière de Sévery, banquier à Lausanne, président ; Charles-E. Masson, banquier à Lausanne, vice-président ; Ernest Correvon, avocat à Lausanne ; Raymond Evéquoz, conseiller national, à Sion ; A. Morel-Vischer, banquier, Bâle ; Ernest Chavannes-Dufour, banquier, à Genève ; Henri Aeby, banquier, à Fribourg ; Hermann Seiler, conseiller national, à Zermatt, et Gabriel Nicole, ingénieur à Lausanne. La délégation du conseil d'administration est composée de MM. F. Charrière de Sévery, président ; Ch.-E. Masson et Ernest Chavannes-Dufour, avec M. A. Siegfried, secrétaire de la délégation et du conseil d'administration, à Lausanne, comme secrétaire. Le directeur de l'exploitation est M. S. Marguerat, ingénieur à Viège et à Lausanne.

(« Tribune de Lausanne »).

RIDDES. — La reine des Etablons ? — Pendant que nos jeunesses citadines se disputent les lauriers dans les concours de gymnastique et les matches de football, d'autres ambitions s'emparent des montagnards. C'est la saison des inalpes et des combats de reines dans les hautes montagnes du Valais central, dans les contrées où domine les martiales et impétueuses représentantes de la race d'Hérens.

Nos amis de Riddes convient les nombreux amateurs de ce genre de spectacle pittoresque à se rendre aux Etablons, samedi 8 juillet, à 8 heures, où la lutte sera palpitante d'intérêt. L'ancienne reine mesure 1 m. 95 au poitrail. Une coincurrente, nouvelle venue, qui lui disputera la couronne mesure 2 m. 05.

Dix autres lutteuses au moins vont se disputer le second rang avec acharnement.

SIERRE. — Conférence. — (Comm.). — M. le Dr Wuilloud donnera dimanche 9 juillet, à 14 heures, à la salle du Cinéma de Sierre, une conférence publique et gratuite, sur le **Phylloxéra et la reconstitution du vignoble.**

Les vignerons sont invités à y participer nombreux.

La conférence sera accompagnée de projections lumineuses.

Département de l'Intérieur.
Service de la Viticulture.

ST-GINGOLPH. — Un héros de la guerre. — Le 25 juin, ont eu lieu les funérailles du sous-lieutenant André Chambat, du 297me d'infanterie, décoré de la croix de guerre, de la médaille militaire, de la Légion d'honneur, mort pour la France en 1917 et ramené du front. En tête du cortège funèbre marchaient les enfants des écoles, les parents, le Conseil municipal en entier, les sociétés et une foule immense.

Sur la tombe, on entendit un discours ému du brigadier des douanes Claref, camarade de combat du défunt, et un autre discours du président des combattants de St-Gingolph. Beaucoup de Valaisans assitaient à ces obsèques.

Chronique sédunoise

L'Harmonie municipale à Marseille

L'Harmonie municipale est rentrée dans la nuit de dimanche à lundi de sa grande course à l'Exposition coloniale de Marseille. Partie de Sion, mercredi après-midi, elle est arrivée à Marseille jeudi à 6 h. Dans la même matinée, elle joua en l'honneur de M. Leuba, consul suisse, puis devant la mairie. Samedi, visite d'un grand paquebot français du port de Marseil, puis apéritif offert par la Colonie suisse sur l'emplacement de l'Exposition. Le consul suisse a prononcé à cette occasion, un cordial discours de bienvenue. M. Gustave Dubuis, président de l'Harmonie, remercia au nom de ses collègues.

Le concert de l'après-midi fut suivi par une assistance de plusieurs milliers de personnes. Le commissaire de l'Exposition a remis à l'Harmonie de Sion une palme d'or avec médaille.

Samedi soir, au banquet franco-suisse au Château des fleurs, M. le maire adjoint de Marseille a salué les hôtes musiciens du Valais. Au nom de ces derniers répondit M. Kuntschen, président de la ville de Sion.

Les lignes ci-dessus étaient déjà composées quand nous avons reçu de Sion la correspondance détaillée qui suit :

Le départ de notre excellente Harmonie eut lieu mercredi 28 juin par un soleil radieux et cela fut un présage de gaîté et des meilleurs divertissements pour nos musiciens.

Après avoir parcouru quelque 700 kilomètres, l'Harmonie arriva à Marseille, jeudi matin à 6 heures, pleine d'entrain et d'enthousiasme. Après que chacun eut pris possession de son logis et se fut réconforté, les uns allèrent visiter, tout au bout de la Cannebière, le nouveau port ; l'autre partie fit une excursion en tram à la Corniche. Vers les onze heures, une aubade fut donnée à la Mairie de Marseille et ensuite au Restaurant de la Gerbe d'Or, où un apéritif fut offert par la Colonie suisse de Marseille.

L'après-midi, une partie des membres allèrent goûter les délices de la mer, en bateau moteur, qui au Château d'If, qui aux îles de Frioul, qui autour de la Corniche. Chacun apprit alors à connaître les beautés et les désagréments de la mer un peu agitée, mais néanmoins chacun eut son plaisir de cette première journée sous le ciel d'azur provençal.

Le lendemain eut lieu la visite de Notre-Dame de la Garde. Que de beautés architecturales à admirer. Il aurait fallu avoir avec nous le patron de la Véronique pour retracer toutes ces splendeurs et faire comprendre à l'humble mortel les beautés de cette église. Après cette visite, les uns allèrent à l'exposition coloniale, tandis que d'autres se rendaient au Phare et au Transbordeur. Maintenant, que dire de cette exposition coloniale, si ce n'est que chacun a été émerveillé des choses vues, des mœurs de chaque colonie africaine et asiatique rappelées par les mille objets exposés.

Le soir, vers les 20 h., eut lieu une promenade en mer sur le paquebot « Saint Antoine ».

Notre Harmonie donna un concert qui fut applaudi par plus de 600 personnes. Au large, hélas, le mistral se mit de la partie et force fut au capitaine de couper les vagues dans la direction des falaises du Golfe du Lion, afin de diminuer le roulis du paquebot. Cependant, ce roulis avait produit l'effet sur quelques novices de la mer, et l'odeur de cette eau salée avait enfin fait éternuer quelques joyeux disciples de notre harmonie. Le retour se fit néanmoins dans de bonnes conditions et chacun rentra joyeux de cette traversée en mer.

Le samedi matin, le plus intéressant nous fut offert, ce fut la visite en détail du transatlantique « Le Prothos » arrivé il y a quelques jours de l'Orient avec un hôte de marque, l'Empereur d'Annam. Que de beautés se révèlent, mais hélas les heures sont brèves et à 11 heures la Nouvelle Société Helvétique conviait ses compatriotes à un apéritif d'honneur à la Brasserie Phénix de l'Exposition coloniale. M. H. Sigg reçut ses amis avec une cordialité charmante et le Consul suisse, M. Leuba, dit tout le plaisir qu'il avait de revoir les Confédérés valaisans dans la ville maritime et commerciale où il défend les intérêts de notre pays.

Dans l'après-midi, un public nombreux assistait au concert donné par notre Harmonie, ses productions firent les délices de milliers d'auditeurs. Aussi, le Comité de l'exposition remit à notre Harmonie une palme en or, témoignage flatteur mérité par tous ses membres.

Le soir, un banquet officiel offert par le Consul suisse et la Société Helvétique, au Château des Fleurs, groupait 150 convives. M. Leuba, consul, prononça un discours magistral, au cours duquel il fit un parallèle saisissant entre la Provence et le Valais.

M. Kuntschen, président de la ville de Sion, remercia le Consul des multiples preuves de son dévouement à la cause suisse, félicita la ville de Marseille et fit l'éloge de l'Exposition coloniale. M. Delmas, adjoint du maire de Marseille, répondit en termes émus aux deux discours précédents, il se fit l'interprète de la ville de Marseille afin de rendre un hommage public et cordial à la Suisse pour les services rendus pendant la grande guerre. La presse de Marseille, par l'organe du rédacteur du « Petit Provençal », remercia sincèrement la Suisse pour l'hospitalisation des prisonniers et internés de la grande guerre et porta son toast à la prospérité de notre petite république, si grande de cœur.

Comme toute chose a une fin, il fallut se séparer dans la soirée pour se reposer et être frais et dispos pour le retour dans nos pénates.

Enchantés de notre réception à Marseille, nous présentons au Comité de l'Harmonie nos meilleurs remerciements pour la bonne réussite de cette balade méridionale. E. T.

Collège de Sion

Le collège de Sion vient aussi de fermer ses portes après la distribution annuelle des prix.

Le Collège auquel se rattache l'Ecole industrielle supérieure a été fréquenté par 170 élèves dont 123 ont suivi les cours du collège classique et 47 ceux de l'Ecole industrielle supérieure.

Les étudiants se répartissent ainsi : 167 Suisses, 1 Français, 1 Italien, 1 Américain des Etats-Unis.

Des Suisses, 154 étaient Valaisans, 2 Genevois, 2 Bernois, 2 Vaudois, 3 Argoviens, 1 Tessinois, 1 Zurichois.

L'ouverture des cours 1922-23 est fixée au 11 septembre prochain.

MARTIGNY

Mise au point

A propos de l'article intitulé « Kermesse », paru dans le No 75 du « Confédéré » du 3 juillet, nous tenons à informer le public que la course annuelle de l'Ecole protestante de Martigny avait été fixée à jeudi dernier, fête de Saint Pierre et Paul ; en effet, nous étions obligés de la prévoir un jour férié pour permettre aux parents, qui le désiraient, d'accompagner leurs enfants. Le mauvais temps a malheureusement empêché de la faire le 29 juin et son renvoi au 2 juillet, dernier jour férié avant les vacances d'été, a donc été imposé par les circonstances. Nous ne pouvions pourtant pas, à cause de la fête patronale, priver les élèves de notre école d'une sortie promise et attendue par tous avec une grande impatience.

Nous ferons remarquer en outre aux Martignerains, auteurs de l'article en question, que la plupart des participants à cette course se sont fait un devoir d'aller à la kermesse de l'Harmonie le samedi et le dimanche soir.

La Commission scolaire de l'Ecole protestante de Martigny.

C. F. F.

La direction du premier arrondissement a procédé aux adjudications suivantes : les travaux de charpente pour le bâtiment aux voyageurs, la marquise, les W.-C. et la halle aux marchandises de la nouvelle station de Chamoson, à l'hoirie C. Bompard, Jules Cretton et Giroud, à Martigny.

Au Cinéma

Hardi, Jimmy ! est un grand drame américain qui se déroule parmi des chercheurs d'or et des aventuriers aussi peu scrupuleux que malchanceux.

L'honnête et intrépide Jimmy échappe aux embûches de ses ennemis, déjoue les mauvais desseins adroitement combinés par le courtier en mines Harry Foster pour qui la fin justifie les moyens. Jimmy parvient enfin à lui arracher Eveline, la femme de son choix, qui s'était sacrifiée pour sauver l'honneur de sa famille menacé.

Peggy, l'« enfant terrible » est une vaillante gamine qui châtie d'importance les gamins qui lui font concurrence pour la vente des journaux dans la rue.

L'un d'eux, Jimmy, subjugué par la crânerie de la fillette, bientôt orpheline, devient son fidèle ami. C'est aussi un ami jaloux qu'inquiète les entretiens de Peggy avec l'élégant Monsieur 2726. Mais ce dernier n'a fait que se servir de Peggy comme d'un agent électoral. Après son élection triomphale, le propriétaire de la limousine procure à Peggy un fond de commerce qui lui permet de se mettre en ménage avec **Jimmy.**

Tel est le canevas des films représentés samedi et dimanche prochain au Cinéma.

Dans la région

La terre tremble

Selon le « Journal de Bex », une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Bex, samedi soir à 18 heures.

Elle aurait été également ressentie à Antagnes et aux Fontagnes. L'oscillation paraissait être plutôt verticale que latérale.

En Suisse

Les mariages en Suisse

Le nombre des mariages en Suisse est en diminution pendant les premières années de la guerre et en augmentation depuis 1916. Les chiffres rapportés indiquent que 26,841 mariages ont été célébrés en 1913 ; en 1914, il y avait, comparé à l'année précédente, une diminution de 4600, en 1915, une nouvelle diminution de 2700 ; en 1916, le nombre des mariages monte à 22,251 ; en 1917 à 23,254 ; en 1918 à 26,100 ; en 1919 à 30,751 ; en 1920 il s'élève à 34,975, et en 1921 à 36,247, ce qui représente en moyenne 116 mariages par jour.

Les morts

L'architecte Edouard Davinet, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Berne, vient de mourir à l'âge de 84 ans. Le défunt fit les plans et dirigea les travaux de construction de nombreux grands hôtels en Suisse et à l'étranger. Plusieurs des palaces d'Interlaken sont l'œuvre de Davinet. Français d'origine, il était devenu bourgeois d'honneur de la ville fédérale. Davinet était une des figures les plus connues de Berne, il était venu à parler le dialecte bernois presque aussi facilement que sa langue maternelle.

Incendie

Un incendie a complètement détruit, à Rudlingen (Zurich), la ferme appartenant à M. Winkler-Keller. Des quantités considérables de fourrages et une grande partie du mobilier sont restés dans les flammes, tandis que le bétail a pu être sauvé.

La ligne du Centovalli

Des journalistes ont visité dimanche les travaux de la nouvelle ligne de chemin de fer de Centovalli qui unira Locarno à Bellinzone et plus précisément le Gothard au Simplon. Le tronçon suisse qui aboutit à la station frontière de Camedo est presque terminé.

Les travaux sur le territoire italien ont dû être momentanément suspendus à cause de la grève des métallurgistes. La ligne électrique, œuvre de l'entreprise suisse Suter, sera ouverte le printemps prochain. Elle coûte 7 millions de francs sur territoire suisse et 25 millions de lires sur territoire italien. La nouvelle ligne permettra aux Tessinois de se rendre en peu d'heures dans la Suisse française.

Le tunnel du Hauenstein

Depuis près d'un an, le tunnel de base du Hauenstein est sujet à des réparations qui ont déjà coûté une demi-douzaine de millions. La maçonnerie est endommagée ou menacée d'avarie par des gonflements qui se sont produits dans l'anhydrite et le trias supérieur. On établit un radier voûté sur une longueur d'environ 1600 mètres.

Mouvement diplomatique

Dans sa séance du 30 juin, le Conseil fédéral a désigné les personnalités qui auront à occuper les postes diplomatiques devenus vacants à Berlin, à La Haye et à Buenos-Aires. Sous réserve de l'agrément des puissances intéressées, M. le Dr Hermann Rüfenacht, directeur du bureau fédéral des assurances sociales et représentant du Conseil fédéral au sein du Conseil administratif du B. I. T. occupera le poste de Berlin ; M. le Dr Arthur de Pury, jusqu'ici ministre à Buenos-Aires, a été désigné comme représentant de la Suisse à La Haye ; et enfin M. le Dr Karl Egger, conseiller de légation après du Département politique, sera le chef de notre légation à Buenos-Aires (Argentine), accrédité également dans l'Uruguay, le Paraguay et le Chili.

Le hornuss

Dimanche a eu lieu sur l'Allmend de Thoune une grande fête de hornuss. Soixante sociétés, comptant 1400 membres, y participaient. De nombreux spectateurs ont assisté à ces jeux nationaux populaires. Trente parties pouvaient être jouées en même temps. Il n'y a pas eu d'accidents graves.

Le « Bärndutsch »

La fête dite du patois bernois a eu lieu pour la première fois dans la ville fédérale sur la grande esplanade près de la cathédrale. Les différentes régions du canton de Berne avaient envoyé des groupes de personnes costumées, des sociétés, etc., qui défilèrent entre deux haies de spectateurs.

Cette fête a été organisée en l'honneur de l'écrivain Emmanuel Friedli à qui l'on doit toute une série de remarquables monographies de villages bernois envisagés surtout au point de vue du rôle psychologique du parler et des traditions.

Procès de presse

Un Dr Gadient, des Grisons, qui avait publié un livre « Das Prättigau » contenant des attaques infamantes contre les autorités du canton et les chefs du parti radical grison, vient d'être condamné par le tribunal de Coire à en supprimer les passages les plus violents, à payer une amende et à verser 350 fr. aux plaignants.

A la montagne

Disparition

M. La Roche-Heusler, architecte de Bâle, qui était en séjour à Celerina, a disparu depuis le 1er juiller. Ce jour-là, vers la tombée de la nuit, M. La Roche-Husler était parti pour faire, croit-on, une promenade. Mais, depuis lors, il n'est pas rentré et l'on pense qu'il aura été victime d'un accident.

Nouvelles de l'Etranger

Les morts

M. Paul Decauville, industriel et sénateur, inventeur du chemin de fer qui porte son nom, est décédé à Neuilly.

— Georges von Vollmar, l'ancien chef du parti socialiste bavarois, vient de mourir à l'âge de 72 ans. Officier, il fit les campagnes de 1886 et de 1870 et fut grièvement blessé près de Blois. Après la guerre, il se consacra à la politique, passa du catholicisme intransigeant au socialisme et subit de nombreuses condamnations pendant la période bismarckienne. Député au Reichstag, il y joua un rôle de premier plan, avec Bebel, Singer, Liebknecht et Auer. A la fin de sa carrière, il évolua vers la droite de son parti. Sa popularité fut si grande un temps qu'on l'appelait le roi de la Haute-Bavière.

Çà et là

Le Reichsrat allemand a adopté en deuxième et troisième lecture le traité germano-russe de Rapallo.

— L'express Sarrebourg-Paris qui quitte Sarrebourg à 20 h. 10 aurait déraillé lundi soir un peu avant d'entrer en gare. Il y aurait trois morts et une trentaine de blessés.

A 9 heures, la Compagnie de l'Est ne possédait aucun renseignement sur cet accident.

— M. Giolitti a été molesté à Turin par les retraités de l'Etat et quelques fascistes.

Les Sports

Tournoi de tennis à Lavey

Nous apprenons avec plaisir que M. Dénéréaz, directeur des Hôtels de Lavey, organise pour samedi et dimanche, 8 et 9 juillet, un tournoi de tennis auquel il a invité tous les clubs du Valais à y prendre part.

Bien que le challenge qu'il a offert l'année dernière, pour le gagnant de l'épreuve simple-Messieurs, soit exclusivement réservé à un membre d'une association valaisanne, le tournoi est accessible à tous les joueurs.

Les amateurs de tennis ne manqueront pas d'assister aux finales qui se disputeront dimanche après-midi, à partir de 14 h. et demie.

Bibliographie

Le Bulletin Bopp-International

Par suite de l'augmentation constante du trafic, le **Bulletin Bopp-International** répond à une réelle nécessité. Lors de la parution de l'horaire suisse, une petite partie seulement des horaires étrangers avaient paru. Le nouveau Bulletin, corrigé en date du 20 juin, contient donc toutes les principales correspondances directes européennes (service des express).

Suivant le cours des temps, l'horaire aérien (correspondances aériennes) y est aussi annexé. Les adresses ainsi que les tarifs y sont donnés très explicitement. Cette partie sera aussi très utile aux intéressés du sport aérien.

Le Bulletin parait, selon les besoins tous les deux mois et contiendra aussi plus tard les suppléments des Compagnies suisses de transport.

ECHOS

L'avion d'acier.

Le « Daily Mail » annonce que le ministère de l'aviation militaire fait en ce moment des essais avec un avion géant construit entièrement en acier. Cette nouvelle machine volante est le résultat de recherches commencées dans le but de créer un avion qui soit à l'épreuve de l'incendie en cas d'accident au réservoir à essence et qui puisse, en raison de sa solidité, résister aux chocs en cas d'atterrissage brusque.

On assure que ce nouvel avion répond à ces desiderata. Ses ailes et son fuselage consistent en des tôles d'acier très minces mais extrêmement résistantes.

Pieds fatigués, enflés brûlants, et meurtris

sont promptement soulagés par un simple bain de pieds saltraté.

Si des cors, durillons ou autres callosités douloureuses vous font subir de véritables tortures, si la plante des pieds vous brûle comme du feu, ou si vous souffrez d'autres maux causés par la fatigue ou la pression de la chaussure, vous n'avez qu'à prendre un bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates Rodell. L'eau saltratée, rendue médicinale et oxygénée, fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure, et combat les effets si désagréables d'une transpiration abondante. Les cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. Ce simple traitement peu coûteux guérira tous vos maux de pieds, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat sur simple demande.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
SALTRATES RODELL
" SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS "

Madame Louis DUPERTUIS-VIGLINO et ses enfants André, César et Roger, à Martigny ; Mademoiselle Julie DUPERTUIS, à St-Gall ; Monsieur et Madame CONOD-DUPERTUIS, à Paris et les familles alliées à Bex et Aigle font part du décès de leur cher époux, père, frère, neveu et cousin

Monsieur Louis Dupertuis

décédé le 5 juillet 1922 après une longue maladie vaillamment supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Bex vendredi 7 juillet. Départ de l'Infirmerie à 4 h. Culte à 3½ h.

La Société Coopérative de Consommation, Martigny cherche pour de suite comme

2me vendeuse

au magasin principal, personne capable ayant déjà travaillé dans situation analogue et connaissant si possible l'allemand. — Adresser ofires avec prétentions jusqu'au 15 juillet à M. V. Aubert, président du Conseil d'Administration, Martigny.

Hôtel-Restaurant-Pension du Cerf

Rue des Remparts - **Sion**

Cuisine soignée et exclusivement au beurre. Vins des meilleurs crus du pays. Restauration à toute heure. **Dîner depuis fr. 2.50**
Chambre depuis fr. 1.50

Se recommande : Mme **Gloira-Lattion**

BANQUE de BRIGUE
BRIGUE
Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux : II c 253 Bureau de Sion

La Banque reçoit des dépôts jusqu'à nouvel avis :

En comptes-courants : 3½ %
En dépôts fixes suivant durée : 4 à 5½ %
Sur carnets d'épargne à : 4½ %
Contre obligations à 3 ans ferme à : 5½ %

Location de cassettes dans la chambre forte

C. Henry, vins, Aigle
Vins rouges et blancs
du Pays et Etrangers, aux meilleurs prix du jour. — Représentant pour Monthey et environs M. BORGEAUD, Monthey

Sage-femme
1er classe, diplômée de Genève et d'Autriche. Pensionnaires. Man spricht deutsch.
Mme PITTET
Pl. Cornavin 6, Genève
vis-à-vis de la Gare
Téléphone **Mont-Blanc** 3-506

Monsieur et Madame Ernest LUY et famille, ainsi que leurs frères, sœurs et parents, remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

L'Entreprise du Tolléron
embauche des

Manœuvres

à partir de JEUDI 6 COURANT
S'adresser au chantier du Tolléron.

Commune de Sion

Irrigation de Champsec

La distribution des bulletins d'eau pour Champsec aura lieu le dimanche 9 juillet, dès 8 heures, à l'Hôtel de Ville. Les meunières seront chargées vers le 20 juillet,

L'Administration communale.

ATTENTION

Dès ce jour au 15 juillet grande

Vente de Porcelaine

faïence et verrerie au magasin de
Vve d'Amédée Chappot à Martigny-Bourg
Rabais de 10 à 30% suivant les articles
SE RECOMMANDE.

Vente de foin

Dimanche 9 juillet, Paul Rouiller vendra par parcelle aux enchères publiques, dès les 14 heures au Café de l'Hôtel de la Gare de Charrat, la récolte pendante du foin du Grand Botzat.

Nos prix des viandes

Bœuf à bouillir	Fr. **1.80**	le kg.
Bœuf à rôtir	» **2.50**	»
Bœuf fumé	» **3.—**	»
Bœuf salé	» **2.—**	»
Graisse fondue	» **1.50**	»
Graisse de rognon	» **1.50**	»
Petit salé de porc	» **1.50**	»
Saucissons extra	» **3.50**	»
Saucisses fumées	» **2.—**	»
Jambons et lards fumés	» **4.—**	»
Cervelas et gendarmes la douz.	» **3.—**	»

Grande Maison d'Expédition

Henri HUSER S. A.

LAUSANNE **Téléphone 31.20**

A vendre
un mulet

sage, 5 ans, avec tilbury et capote été, **1 harnais** de cheval, **1 bane** avec capote cuir, le tout en bon état. — Sarrasin-Fardey, Place du Midi, Martigny-Ville.

On ahèterait d'occasion
machine à écrire

Faire offres par écrit en indiquant le système de la machine et le prix à Case postale 1968, Sion.

On demande
pour le 15 juillet, dans un petit hôtel de montagne, un
jeune homme

de 18 à 20 ans, comme portier et voulant aussi s'aider à quelques légers travaux de campagne.
S'adresser au «Confédéré» en ajoutant 40 ct. en timbres.

CYCLISTES !!

A vendre faute d'emploi
2 vélos de course

B S A avec boyaux de rechange. Superbe occasion.
SARTORETTI J., Saxon.

Jeune fille

de toute moralité, sachant faire la cuisine, **est demandée** dans Café-Restaurant. S'adresser L. VAUTRAVERS, Hôtel de Ville, OLLON.

A vendre faute d'emploi bas prix, une
Voiturette Pic-Pic

landaulet 18-24, modèle 13-14, et une
Camionnette Martini

transformable, force 800 kg.
S'adresser à MOREROD CROSET, LES PLANS sur Bex.

FILLE
forte et active

est demandée pour tout faire dans un ménage et aider quelque peu au jardin. Vie de famille et bon gage à personne fidèle et travailleuse. Inutile de faire des offres si l'on ne remplit pas ces conditions. - S'adr. à Mme **Waridel,** Scierie de la Rapille, **Aigle.**

Demoiselle

institutrice cherche pour l'été à la montagne occupation auprès d'enfants. S'adresser au bureau du Confédéré.

On demande
une Fille

forte pour aider à la cuisine et
une Femme

pour la basse-cour. Bon gage, voyage payé. S'adresser à M. A. Wandfluh, régisseur, Château de Faveyrolle, Pierrelatte (Drôme), France.

Moto

Condor 4 HP. 2 cyl., Magnéto Bosch, occasion 350 fr.
Moto Cléveland, dernier modèle 1922, toute neuve, 3 HP. 2 vitesses, débrayage, valeur 1900 fr. à céder faute d'emploi à 1200 fr., chez **A. Ischy, Aigle.** Téléphone 136.

A louer
Appartement

de 2 chambres et cuisine, sur la Place Centrale, à Martigny-Ville.
S'adresser au Confédéré.

A louer
un pré

prêt à faucher de 2650 m2, situé aux grandes maraîches, appartenant à Maurice Saudan.
S'adresser à Mme Félix Chappot, née Abbet, Martigny-Ville.

A vendre
Couveuse artificielle

de 120 œufs à 30, ainsi que poussines et lapins de toutes races, pour estivage.
S'adresser à H. BOURQUI, Gai Réveil, SION.

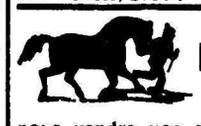

Voici la
meilleure adresse

pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la

Boucherie Chevaline Centrale
H. VERREY
Téléphone : Boucherie 92.59
Appartement 92.60
Louve 7, **Lausanne**
Maison ne revendant pas pour le travail

A vendre d'occasion
un
Bureau
genre ministre et un beau
Pupitre

pour travailler debout avec tiroirs, tablars fermés par portes glissières, conviendrait pour négociants, magasins, etc.
S'adresser au *Confédéré.*

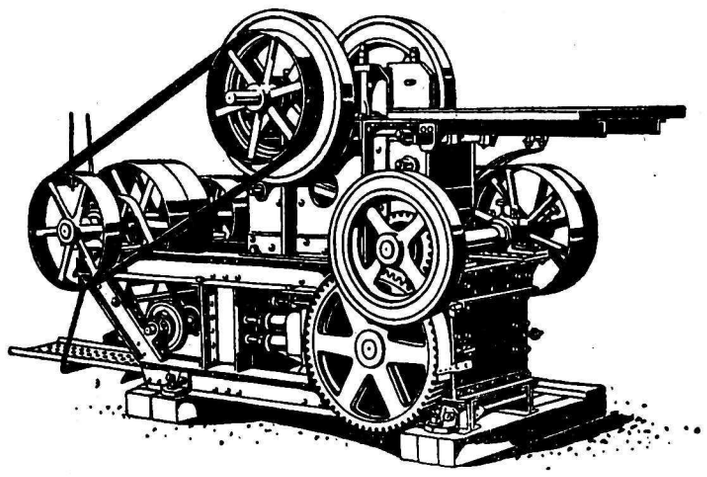

TOUTES
Machines et Outils
POUR
Entrepreneurs

Matériel roulant
Explosifs de sûreté

Vente et location

Robert Aebi & Cie S. A. Zurich 1

Maison fondée en 1880 **Entrepôt à Clarens**

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY

reçoit des dépôts d'argent en

Dépôts à terme aux **meilleurs taux du jour**
Comptes-courants à vue 3 1/2 %
Caisse d'Epargne 4 1/2 %
Comptes-courants bloqués (taux à convenir suivant termes et montant)

CHANGE

Nous reprenons au 100% de leur valeur les titres :
Emprunt du Valais, 6%, 1921 et aux meilleures conditions, les titres :
Emprunt du Valais, 5%, 1918, et tous titres fédéraux et cantonaux au 6%, 5% et 4 1/2%.

AVIS

M. René PELLOUCHOUD, menuisier-ébéniste, avise le public qu'il n'est plus associé avec M. Maffioli et qu'il a ouvert un atelier de menuiserie pour son compte à la rue des Alpes, Martigny-Ville.
Se recommande **René Pellouchoud.**

COMPTOIR VINICOLE

pour la vente des vins étrangers à Sion.
Bureau : **Rue des Bains. Téléphone 289**

Gros et mi-gros franco domicile. Prix sans concurrence. Vins des meilleurs crus étrangers : d'Italie, de France et d'Espagne. Prix et échantillons sur demande. Vente à partir de 50 litres par fûts prêtés

Fabrique valaisanne de clôtures, Martigny

CLOTURES Chabaury, STORES, TREILLAGES
en tous genres et dimensions

Prix défiant toute concurrence

Demander prix-courant à la **Scierie C. Bompard à Martigny** (Téléphone 14)

Entreprise générale de charpente
Fabrique de caisses d' emballage

HUILE ORIENTALE

contre les mouches et les taons

Produit supérieur, ne brûle pas le poil, ne le salit pas et n'infecte pas les écuries

Estagnons de 4 fr. franco contre remboursement par la

PHARMACIE DE L'ABBATIALE
à PAYERNE

Territet-Montreux „Florimont"

Etablissement spécial et chirurgial

Hydrothérapie. Electrothérapie. Gymnastique Suédoise. Arthritisme. Rhumatisme. Affections nerveuses, digestives, cardiaques ; asthme, maladie de la peau. Arrangement spécial pour traitements prolongés. Prospectus sur demande. **La Direction.**

Pommes de terre nouvelles

chez Frédéric VARONE & Cie, SION

Téléphone 231 Bureau en gare

Imprimerie Commerciale -- Martigny

Téléphone 52 **Maison fondée en 1896** **Chèques postaux IIc 58**

TRAVAUX SOIGNÉS

en tous genres pour les Hôtels, les Négociants et les Administrations

Timbres caoutchouc
Machines à écrire
Papier carbone, etc.
CLASSEURS